



# E-TUNISIE

## LE RÊVE PEUT-IL DEVENIR RÉALITÉ ?

*En écoutant les candidats à l'élection présidentielle discuter tous des nouvelles technologies, e-gov, e-santé, ... j'ai eu une impression de déjà vu ou entendu. Ce sentiment est partagé par beaucoup d'experts dans le domaine des technologies. En découvrant les résultats du premier tour que beaucoup appellent e-latkha, on se demande si c'est possible d'avoir notre e-Tunisie comme beaucoup de pays l'ont déjà osé et fait !*

### **e-Estonie le leader historique**

En 2014, l'Estonie a été l'un des pionniers du concept de résidence électronique en lançant un programme permettant aux non-résidents d'avoir une carte d'identité intelligente. Aussi, en leur offrant le même accès aux divers services électroniques estoniens qu'un résident physique. Bien sûr, beaucoup d'entre vous ont entendu parler du programme de la résidence virtuelle estonienne « e-residency » depuis 2015. A vrai dire, à cette époque, il n'avait d'équivalent sur aucun continent. Le concept propose à n'importe qui dans le monde d'acquérir une résidence numérique estonienne (une carte à puce personnelle éditée par le gouvernement estonien), grâce à laquelle le propriétaire

peut créer une entreprise européenne à distance en Estonie et profiter de l'écosystème estonien digital. C'est dans ce même contexte que le vote en Estonie se fait également à distance depuis n'importe quel terminal informatique connecté à internet (désolé il n'y a pas d'encre pour mettre votre doigt, ni un bureau de vote pour faire votre selfie et le partager sur Instagram).

Et pour décortiquer son modèle, l'Estonie a eu l'intelligence économique d'utiliser son emplacement dans l'espace économique européen et d'être membre de la zone Euro depuis janvier 2011 (ça me rappelle une date en Tunisie) pour promouvoir son image, offrir et commercialiser dans le monde cette notion

de résidence électronique ou appelée le statut e-résident qu'elle offre notamment à ses clients cibles. Une offre pour les 4 milliards d'internautes dans le monde alors que la population de l'Estonie ne dépasse pas actuellement 1 316 000 habitants (moins que le un cinquième du nombre d'habitants de la Tunisie) en valorisant l'accès à leurs services en ligne, l'infrastructure développée, la signature numérique sécurisée des documents, l'accès aux portails (commerce, fiscalité, juridique) et plusieurs avantages qu'offre cette identité numérique estonienne par analogie avec l'identité physique estonienne. Lors d'un déplacement d'affaires en 2018, j'ai eu l'opportunité d'être invité pour une visite guidée au sein du



Par **WISSEM OUESLATI**  
Expert IT & E-commerce  
[www.wissemoueslati.com](http://www.wissemoueslati.com)



quartier général de e-ESTONIE à Tallinn. C'est alors que le responsable de ce programme m'a confié (en Off autour d'un café) que pour chaque euro investi dans ce programme d'e-résidence par le gouvernement estonien, le retour est multiplié par 100 ! Car il n'ont fait qu'utiliser l'infrastructure existante sans un grand effort de communication, l'effet viral étant garanti !

### **e-Pays se succèdent !**

Depuis, au vu des bénéfices économiques, plusieurs autres pays ont décidé ou sont sur le point de décider de lancer leurs propres programmes de résidence électronique. Les responsables de nombreux autres pays se rendent régulièrement en Estonie pour apprendre et partager des enseignements sur le développement numérique et voir en pratique le programme de l'e-résidence

En 2018, l'Azerbaïdjan connu avec « The land of fire » (un des premiers pays à utiliser le foot pour faire sa promo en sponsorisant l'Atletico Madrid) est devenu le deuxième pays, après l'Estonie, à avoir adopté la résidence électronique et l'un des leaders mondiaux en matière d'utilisation de l'identité mobile et de son intégration dans divers services électroniques publics et privés.

Et sur les pas du modèle estonien (à une seule différence que pour l'Estonie c'est seulement dans les ambassades qu'on doit récupérer la carte), l'ensemble des missions diplomatiques et des consulats d'Azerbaïdjan sont habilités à délivrer des certificats électroniques de résidence mobiles aux citoyens du monde entier

qui souhaitent monter des affaires en Azerbaïdjan ou investir dans le pays. Ainsi, l'Azerbaïdjan est le premier pays à développer le projet de résidence mobile m-resident et le deuxième pays après l'Estonie à mettre en œuvre le projet de résidence électronique dans le monde. Depuis quelques semaines, la Lituanie a annoncé que d'ici deux années elle ira sur le chemin de son voisin balte et a mis en place un programme d'e-résidence électronique pour les citoyens du monde. Le gouvernement lituanien a même adopté un amendement juridique autorisant les ressortissants étrangers à obtenir le statut de résident électronique à compter de janvier 2021. Les résidents électroniques recevront une carte d'identification numérique leur permettant d'accéder en ligne à toute une gamme de services administratifs, publics et commerciaux. Les nouveaux résidents virtuels lituaniens pourront créer des entreprises, ouvrir des comptes bancaires et déclarer des impôts en ligne (il n'y a pas de copier-coller plus explicite que celui-là). Les autorités estoniennes sont optimistes que cette initiative améliorera l'environnement des affaires lituanien et attirera des entreprises étrangères et des entrepreneurs dans les trois États baltes. La procédure de demande de statut de résident électronique sera gérée par les services de la migration du pays (e-migration) et l'introduction de l'e-résidence lituanienne permettrait un échange de données plus rapide et plus pratique et cela aiderait également à développer des services numériques dans le pays entier

### **Et pourquoi je vous raconte tout ceci ?**

Bien sûr, à part que c'est bien de le savoir et qu'en tant que Tunisiens vous êtes aussi citoyens du monde, vous pouvez tester, utiliser, consommer (utiliser le mot que vous voulez) la e-résidence estonienne, ou la mobile identité de la e-résidence azerbaïdjanaise, ou s'inscrire dans la newsletter de la e-Lituanie ou celles qui vont se prendre e-forme... Mais en tant que Tunisien nous ne sommes pas (du moins théoriquement) parmi les pays les plus développés de l'Afrique ? Ne sommes-nous pas à une heure de l'Europe ? N'avons-nous pas 3 mille ans de civilisation (Hannibal, Carthage, Elyssa, ...) ? Ne sommes-nous pas depuis 2011 un pays démocratique de l'aveu de toute la planète ? On a les meilleures formations académiques et nos ingénieurs s'exportent facilement, alors qu'est-ce qui nous empêche d'avoir le statut du e-résident tunisien et le vendre pour toute l'Afrique et toute la planète ?

Je rêve ? Je ne crois pas que je rêve dans une Tunisie où tout devient possible. Voyons-nous comment le monde évolue, à quel point il est mobile et comment les services électroniques se développent exponentiellement. Dans un pays où un candidat est sous les verrous et un deuxième qui n'a dépensé que pour un café et une bouteille d'eau pendant toute la campagne, je suis en mesure de rêver. Nous devons également rendre cela possible en Tunisie et créer notre e-TUNISIE. D'ailleurs je pense que je vais créer le parti e-Tunisie ...